

ASSEMBLÉE DE QUARTIER COMPTE-RENDU



Informations générales

Date: Mardi 13 juin 2023 de 18h à 20h

<u>Lieu</u> : Centre social et culturel Victor Schoelcher, 56 rue du Rieth

Services proposés :



Garde d'enfants

environ 20 personnes présentes





Personnes présentes

• Mme Christelle WIEDER, élue référente de quartier

Direction de territoire :

- Mme BELOUET, directrice de territoire
- Mme HUBERT, chargée d'animation de la participation citoyenne
- Mme JACOB-BOHN, chargée de mission de quartier
- M. SCHUPP, chef de projet gestion urbaine de proximité

Préfecture :

 M. KIEFFER, délégué de la préfète à la Politique de la Ville

Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin



Déroulé de l'Assemblée

Après les mots d'introduction de l'élue référente de quartier, les agent·es de la Direction de territoire ont fait un retour sur l'Assemblée de quartier de novembre 2022, avec une présentation succincte des réponses apportées aux différentes sollicitations (annexe page 5).

Plusieurs personnes ont souhaité **interpeller l'élue** sur divers sujets. Les mêmes thématiques que lors de l'Assemblée précédente ont été évoquées, notamment le stationnement sauvage, la propreté, mais aussi les espaces verts et les projets pour le quartier (Aquarium, nouveaux projets immobiliers, piste cyclable de la rue du Rieth, choix budgétaires).

La chargée d'animation de la participation citoyenne a rappelé le fonctionnement des Assemblées et Ateliers de quartier (page 2). Le budget 2023, mis à disposition de l'Assemblée, est partiellement mobilisé par l'Atelier de quartier sur le Parc de la Bergerie, pour réaliser un panneau d'information et de sensibilisation (page 3).

Des salariées du **Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin** ont présenté leurs actions et ont répondu aux questions pendant le temps d'échange en Assemblée, puis également sur leur stand, en deuxième partie de réunion (page 4).

Enfin, les personnes présentes ont pu **déambuler librement sur les différents stands** afin de s'informer et d'échanger sur les sujets qui les intéressent (<u>pages 3-4</u>). Les échanges ont été riches à la fois pour les habitantes et pour les intervenantes.

Participation citoyenne

Rappel du dispositif

ASSEMBLÉE DE QUARTIER



- ouverte à toutes et tous les habitant es du quartier
- se réunit 2 fois par an
- sujets et format libres
 - o émergence d'idées pour de nouveaux projets (ateliers)
 - o moment d'échange sur le quartier
 - o partage d'informations
- vote du budget

ATELIERS DE QUARTIER

- proposés par les habitant·es
- sujets et format libres
 - o réflexion citoyenne
 - o interpellation des élu·es et/ou des services de la Ville
 - projet pour le quartier
- minimum 5 membres
- autonomes ou accompagné·es par le/la chargé·e d'animation de la participation citoyenne

COMITÉ DE SUIVI



- groupe restreint d'habitant·es
- prépare les Assemblées de quartier
- · choisit les sujets, le format, la communication
- accompagné par le/la chargé·e d'animation de la participation citoyenne

Budget





3000 €



0€ dépensé

Pas d'atelier de quartier



4000 €



1550€ en cours

Atelier inter-quartier sur le Parc de la Bergerie

• agence de graphisme : 2900€

• pose des panneaux : environ 200€

TOTAL environ 3100€:

- moitié pour Cronenbourg Nord : 1550€
- moitié pour Cronenbourg Sud : 1550€

Bilan du dispositif

Donnez votre avis! Deux ans après la mise en place des Ateliers et des Assemblées de quartier, la Ville de Strasbourg souhaite recueillir l'avis des habitant·es sur ce nouveau dispositif.



Lien vers l'enquête en ligne du 04 mai au 15 octobre 2023 :

https://enquete.strasbourg.eu/index.php?r=survey/index&sid=497925&lang=fr

Plus d'infos sur la page : https://participer.strasbourg.eu/assemblees-de-quartier

Déambulation libre sur différents stands

Atelier de quartier sur le parc de la Bergerie

Même si les membres de l'Atelier n'ont pas pu être présent-es pour présenter leur projet, la Direction de territoire a tenu un stand et pu répondre aux questions des personnes présentes.

Atelier de quartier créé en 2022, les participantes ont d'abord réalisé un diagnostic du Parc de la Bergerie.

Depuis janvier 2023, une petite dizaine d'habitant-es de Cronenbourg Nord et de Cronenbourg Sud se sont rencontré-es tous les mois et ont imaginé des façons de sensibiliser les usagers et usagères du parc à le respecter, pour mieux en profiter au quotidien.

Le groupe a choisi de **réaliser un panneau** d'information et de signalisation. Les membres ont défini avec précision les informations qui devaient apparaitre sur le panneau, ainsi que la manière de les présenter et les mots choisis.





Le groupe a mandaté une agence de graphisme pour traduire visuellement et de manière esthétique leurs demandes, rassemblées sur une image "prototype". Pour cela, le budget de l'Assemblée de quartier a été mobilisé, à hauteur d'environ 1500€ pour Cronenbourg Nord (voir encart dédié en page 2).

Les membres de l'atelier ont également rencontré un responsable du **Service des Espaces Verts et de Nature** pour présenter leur projet, échanger avec lui, et convenir avec le service de l'emplacement des panneaux dans le parc.

L'objectif est d'installer 3 exemplaires du panneau d'information et de signalisation à l'été 2023.

Les comptes-rendus des différentes réunions du groupe de l'Atelier sont disponibles en ligne sur https://participer.strasbourg.eu/aq-cronenbourg-nord.

Renouvellement du Contrat de Ville

Le Contrat de Ville a pour objectif de renforcer les politiques publiques de l'Etat et de l'Eurométropole dans les quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. Il va être renouvelé et s'appellera désormais "Engagements Quartiers 2030".

Dans une démarche d'aller-vers les habitantes, la chargée de mission de quartier et le délégué de la préfète étaient présents pour échanger avec les participantes sur leur vision du quartier, les points négatifs et positifs, et leurs besoins.



Si vous souhaitez plus d'informations ou apporter une contribution, contactez Mme JACOB-BOHN : veronique.jacob-bohn@strasbourg.eu ou M. KIEFFER : jean-marc.kieffer@bas-rhin.gouv.fr.

Vers un nouveau pôle d'équipements partagé

Les personnes présentes ont pu s'informer sur le projet du futur pôle d'équipements partagé, reconstruction sur site de plusieurs équipements publics aux abords du Parc de la Bergerie :

- le centre socio-culturel Victor Schoelcher
- le restaurant d'insertion Le Petit Gourmand
- la restauration scolaire des écoles maternelles Langevin et Wurtz
- la médiathèque de Cronenbourg
- le local des jardiniers de la Ville de Strasbourg
- des toilettes publiques (demande issue de la concertation des habitant-es à l'été 2021)

Ce projet est financé dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain du quartier de Cronenbourg Nord.



Des réponses ont été apportées aux interrogations des personnes présentes, notamment sur les sujets suivants :

- Démarrage des travaux prévisionnel fin 2025 ou 2026, après le recrutement du maitre d'œuvre (architecte) en 2023 et les études préalables en 2024-2025.
- Les activités seront relocalisées sur d'autres sites à Cronenbourg, à l'exception de la restauration scolaires. La déconstruction devra se faire en 2 phases.
- L'Aquarium sera rénové en 2024 (démarrage des travaux prévu en janvier pour une durée de 12 mois).

Les personnes présentes ont formulé le souhait que le projet soit présenté à la prochaine Assemblée de quartier.

<u>Plus d'informations sur le projet en annexe en page 6,</u> ou contactez M. DESMARTIN, chef de projet Renouvellement Urbain à la Direction de territoire : louis.desmartin@strasbourg.eu.

Lutte contre les moustiques tigres

Le Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67) est un opérateur public de démoustication missionné par l'Agence Régionale de Santé.

Deux salariées tenaient un stand pour sensibiliser à la lutte contre le moustique tigre, expliquer comment le reconnaître et les gestes de prévention à adopter, notamment limiter ou supprimer les petites surfaces d'eau dans lesquelles les moustiques pondent.

Le syndicat travaille également avec les Jardins familiaux et propose des moustiquaires.



Les équipes du SLM67 mettent à disposition de nombreuses ressources, notamment des flyers et vidéos de présentation, et peuvent former des bénévoles à devenir "ambassadeur ".

Plus d'informations sur la plateforme : $\underline{www.tiger-platform.eu}$

Pour contacter le SLM67 : contact@slm67.fr

Les rendez-vous annoncés

Fête de l'été : samedi 24 juin

Prochaine Assemblée de quartier : fin 2023

Rentrée à Cro : samedi 16 septembre à partir de 10h30 pour une balade nature contée



ASSEMBLEE DE QUARTIER DE CRONENBOURG NORD

Mardi 15 novembre 2022 au Centre socio-culturel Victor Schoelcher - réponses complétées en janvier 2023 puis juin 2023

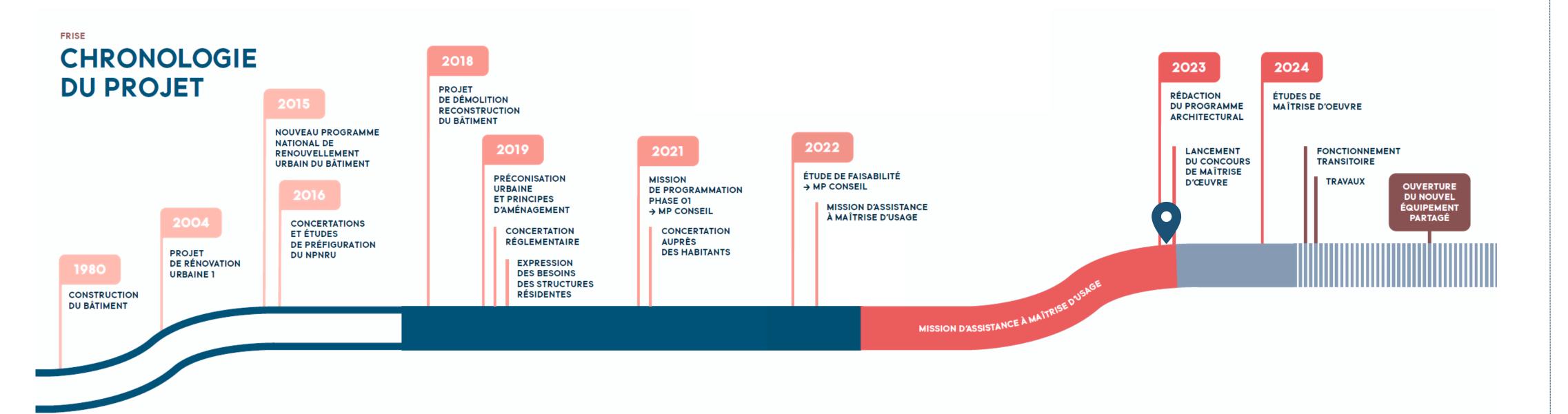
Temps ouvert de questions/réponses : thématiques de gestion urbaine de proximité

Thématique	Constat et/ou demande	Lieu(x)	Eléments de réponses
Incivilités	Vendeur à la sauvette	Rue Langevin Rue Einstein	La Police Municipale et la Police Nationale sont informées, des interventions ont été faites avec enlèvement de la marchandise.
Incivilités routières	Vitesse : demande de ralentisseurs	Rue du Rieth Rue de Hochfelden Rue Jean-Pierre Clauss Rue Isabelle Eberhardt	La Direction de territoire a fait une demande d'étude auprès du service des Voies Publiques pour vérifier les possibilités techniques et financières de mettre en place des ralentisseurs à ces endroits. Rue du Rieth, la pose d'un ralentisseur n'est pas envisageable en raison de la ligne de bus. A ce jour, lorsqu'une ligne structurante de transport en commun passe dans la rue, la CTS demande à ce qu'aucun système physique ne ralentisse la vitesse. En effet, la multiplication de ralentisseurs ou feux de circulation sur un itinéraire de transport en commun augmente le temps de desserte et donc diminue la qualité de service, ce qui risquerait ensuite de faire baisser la fréquentation et de réduire l'attractivité de la ligne. Les lignes sont dites "structurantes" lorsqu'un bus passe toutes les 5 à 10 minutes. Rue de Hochfelden, des mesures des excès de vitesse ont été réalisés et on constate moins de 10% d'excès de vitesse et 90% d'entre eux sont entre 50 et 60km/h.
Mobilités	Demande de prolonger la ligne de bus 19	"Carré blanc", Maison de santé à Schiltigheim	La demande a été faite au service Déplacements mais le prolongement de la ligne n'est pas envisagé.
Nuisances	Tirs de mortiers et pétards	Tout le quartier	Il faut systématiquement appeler la Police (composer le 17) pour le signaler. Même si la Police ne se déplace pas à chaque signalement, le suivi des appels permet de collecter les informations pour prévenir les patrouilles sur le terrain.
Propreté	Demande une vigilance sur nettoyage après marché	Place de Haldenbourg	CRENO assure le nettoyage des déchets après le marché.
	Dans le secteur avec les nouvelles poubelles enterrées, il y a moins de rats : Demande que les poubelles enterrées soient généralisé sur le quartier	Rue du Champ de Manœuvre	Cela n'a pas été envisagé. La Direction de territoire se renseigne sur les raisons. Au moment du lancement des premiers travaux de réhabilitation sur le secteur du Champ de Manœuvre en 2012, il n'y avait pas encore de collecte enterrée à Strasbourg. Ce type de collecte a été expérimenté à Hautepierre en 2014, puis ensuite généralisé dans d'autres quartiers, c'est pour cela qu'on en a installé ensuite sur les secteurs Lavoisier puis Fresnel. Pour l'instant, la collecte enterrée est en cours d'installation sur les quartiers de l'Eurométropole en cours de rénovation.
	Dépôt d'encombrants notamment de chantiers : Demande de pose de caméras de vidéo-surveillance	Rue de Hochfelden	Il faut des photos pour porter plainte auprès de la Police, dans l'idéal avec identification du véhicule qui dépose ces encombrants. En cas d'infraction avec identification de l'auteur, un lien sera fait avec la police municipale ou nationale pour les poursuites judiciaires à appliquer. La demande a été faite auprès du service de Prévention urbaine pour utiliser la caméra nomade qui est affectée dans leur service, de manière temporaire. Actuellement, la caméra est utilisée dans un autre quartier.
	Présence de rats	Tout le quartier	Tous les quartiers de Strasbourg sont impactés. Des actions concrètes sont mises en place par la Ville via la MIE (Mission d'information et d'évaluation) mais aussi des actions d'OPHEA (deux agents, équipe proximité) qui interviennent sur signalement. Toutes les petites fermetures sont en train d'être condamnées par des plaques en métal anti-intrusion au niveau des rez-de-chaussée. Par exemple, en 2022 sur le secteur Lavoisier, 8 interventions des services de la Ville ont été menées sur le square Augustin fresnel et 7 sur le square Lavoisier (pièges, poisons). Sur le patrimoine Ophéa, des actions ont été menées aux abords des entrées d'immeuble, avec le concours d'un agent dédié aux problématiques de gestion urbaine de proximité. Une vigilance particulière est accordée au 21 rue Lavoisier où une campagne de courriers de sensibilisation a été menée. Les déchets de nourriture et les sacs poubelles éventrés permettent la prolifération et concurrencent directement l'efficacité des rodenticides. La collecte des déchets alimentaires peut être une solution :
			proposition de travailler avec les partenaires et les habitants sur ce sujet dans un atelier de quartier.
	Punaises et cafards dans les logements Ophéa : Demande la gratuité des interventions.	Logements Ophéa	Réponse de M. STRASSEL, chef de secteur Ouest, Direction de la proximité et de la Relation client : Ophéa démande plusieurs interventions et prend en charge une partie des coûts. Compléments apportés par Ophéa à la suite de la réunion : Ophéa a un service dédié à la mise en œuvre de la désinsectisation. Les traitements des punaises de lits, tout comme celui des cafards sont faits majoritairement à la demande des locataires. * Concernant les cafards, les interventions sont prises en charge à 100% par Ophéa. Elles sont donc mises en œuvre à la demande « non limitée » du locataire. De plus, des interventions annuelles à titre préventive dans les logements viennent compléter les demandes individuelles. * Concernant les punaises de lit, depuis 2023, les interventions de désinsectisation seront prises en charge à 100% par Ophéa, mise en oeuvre avec un système de « devis sous condition ». La facturation sera conditionnée par à la mise œuvre du protocole par les locataires, c'est dire que le paiement de 77 euros (50% du montant de prestation) sera dû pour le locataire, seulement si ce dernier ne respecte pas le protocole qui lui est remis et expliqué.
Stationnement	Stationnement sauvage sur la piste cyclable, en double-file	Rue du Rieth Rue Langevin Rue Lavoisier Rue Isabelle Eberhardt	La Police Municipale réalise déjà des passages et passe également sur demande de la Direction de territoire avec validation de l'élue de quartier (dans la limite des possibilités en effectif). Les rues où l'on constate des problèmes de stationnement illicite réguliers continueront à être signalées pour que la police municipale puissent organiser des campagnes de contrôles et de verbalisations. En 2022 : Rue du Rieth, 13 verbalisations et 2 mises en fourrière. Rue Langevin 64 verbalisations. Rue Lavoisier 12 verbalisations. Rue Isabelle Eberhardt 5 verbalisations et 3 mises en fourrière.
Collecte des déchets alimentaires	Installation des bornes de collecte sur les places de stationnement	Plusieurs rues concernées	Le Plan Piéton a pour but de préserver des espaces larges sur les trottoirs pour faciliter les circulations des piétons. Lorsqu'il n'y a pas assez de place pour mettre une borne sur le trottoir, elles ont été placées sur des places de stationnement.



Pôle d'équipements partagés

Reconstruction de plusieurs équipements publics sur site

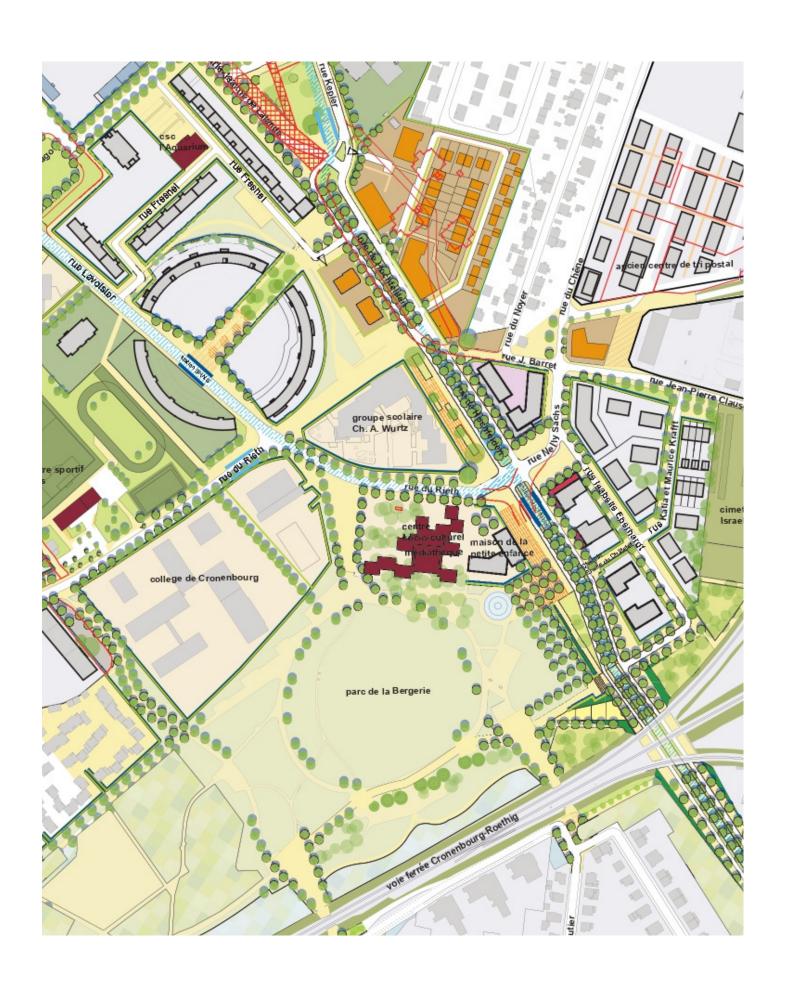


Le futur bâtiment accueillera :

- centre socio-culturel Victor Schoelcher
 - restaurant Le Petit Gourmand
 - restauration scolaire des écoles maternelles Langevin et Wurtz
- médiathèque de Cronenbourg
- local des jardiniers de la Ville de Strasbourg
- toilettes publiques*

*demande issue de la concertation des habitant.e.s de l'été 2021





L'opération s'inscrit dans le projet de renouvellement urbain de Cronenbourg. Grâce à son emplacement stratégique aux abords du parc de la Bergerie, le pôle d'équipements bénéficiera à l'ensemble des habitant.e.s du quartier.

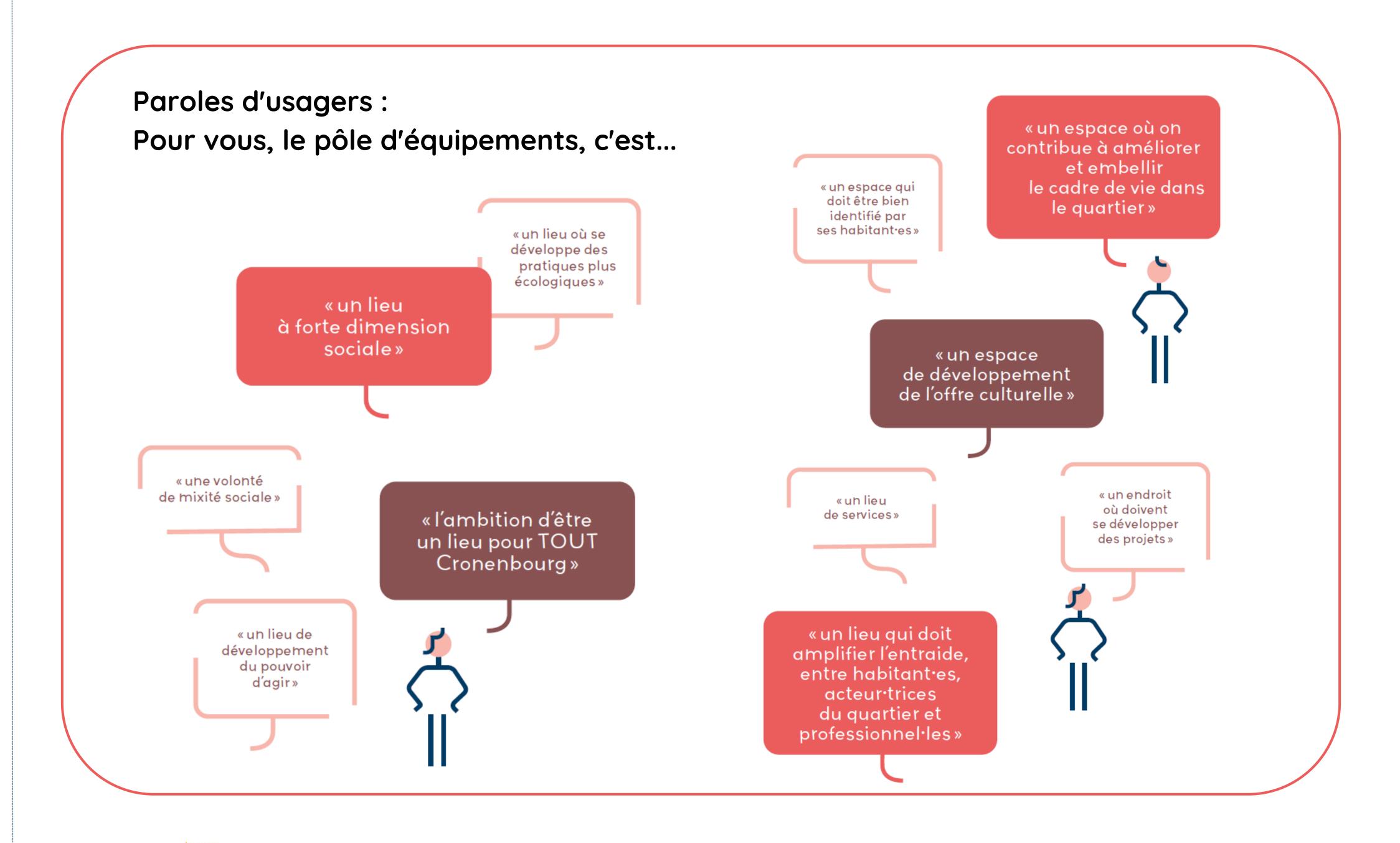
L'implantation du bâtiment devra respecter plusieurs principes d'aménagement :

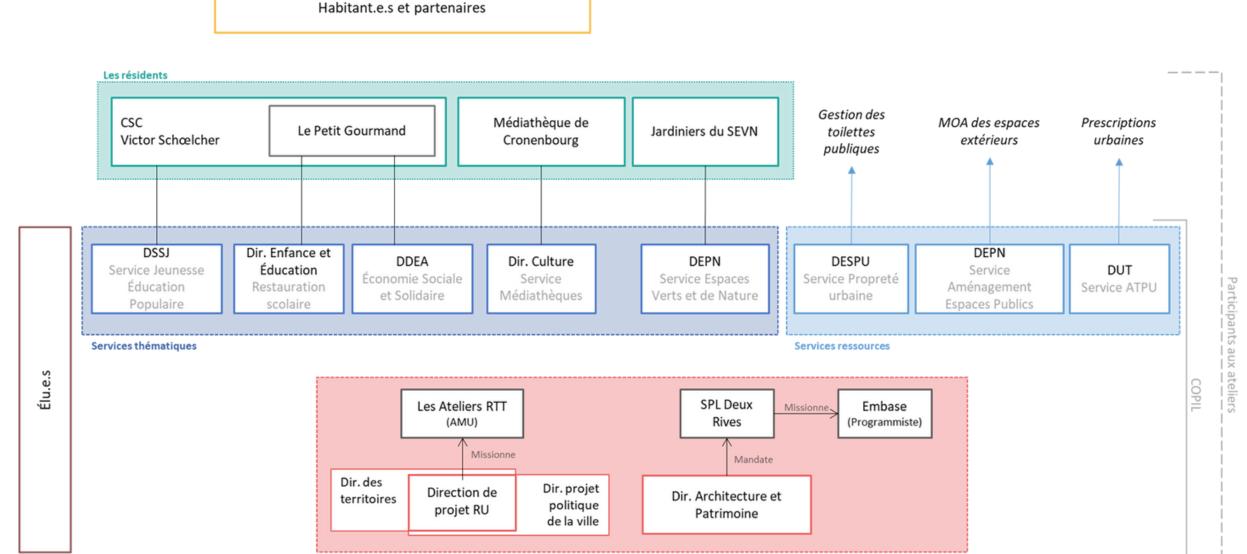
- <u>Visibilité augmentée</u> depuis la rue et le parc de la Bergerie
- <u>Intégration paysagère</u>: augmenter la place de la végétation ; étendre le parc vers la rue du Rieth
- <u>Approche environnementale</u>: aménager les abords du bâtiment en îlot de fraîcheur
- <u>Ouverture sur le quartier</u> : démultiplier les perspectives sur l'environnement proche, en particulier sur le parc
- <u>Transparence</u>: redonner la visibilité au parc depuis la rue
- <u>Traitement des interfaces</u>: travailler finement le rapport avec les équipements adjacents (collège Sophie Germain, groupe scolaire Wurtz, Maison de la Petite Enfance...)

Le futur bâtiment sera élaboré selon une démarche d'économie circulaire (ex : réemploi de matériaux).



Afin d'être accompagnée dans la conception du futur pôle d'équipements, la Ville de Strasbourg a fait appel à une agence d'Assistance à Maîtrise d'Usage, les Ateliers RTT. L'Assistance à Maîtrise d'Usage ou AMU est une approche de conception qui place les usager.e.s, les utilisateur.trice.s, habitant.e.s, citoyen.ne.s au centre du processus d'élaboration d'un projet.





Ce projet complexe fait l'objet d'un suivi par de nombreux services thématiques de l'Eurométropole et de la Ville de Strasbourg.
L'ensemble des services contribuent à l'élaboration du programme dans le cadre de la démarche d'AMU.